



PROJET PEDAGOGIQUE

1/ Présentation de la structure

L'accueil de loisirs associé au collège géré par le centre social « Vic Accueil » de Vic-Fezensac dans le Gers propose ses services dans les locaux du collège Gabriel Séailles et accueille les jeunes âgés de 11 à 17ans inscrits dans l'établissement scolaire.

Le CLAC de Vic-Fezensac, est un lieu privilégié, un moyen pour tous d'accéder aux loisirs. Il s'adresse à tout collégien et a pour but de proposer des activités très variées pour compléter l'offre déjà présente sur le territoire (associations sportives, culturelles, musicales et artistiques, clubs du collège, UNSS...)

Nous souhaitons proposer un centre qui soit vraiment de loisirs, c'est-à-dire où le jeune pourrait trouver le plaisir de vivre diverses activités en toute sécurité, le plaisir de découvrir et/ou approfondir des nouvelles pratiques culturelles, sportives et d'expression, le plaisir de découvrir notre région lors de sorties organisées, le plaisir de retrouver ses copains et partager des expériences nouvelles et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres jeunes comme avec les adultes, le plaisir de construire ses projets, de les vivre avec le soutien et l'accompagnement de l'équipe d'animation.

L'ENVIRONNEMENT

Nous souhaitons travailler en partenariat étroit avec toutes les composantes de l'éducation du jeune comme les familles, le collège, les associations, les structures petite enfance (et les écoles).

L'ancrage territorial est également une caractéristique fondamentale de notre action éducative. Les animations sont étroitement liées à notre territoire, ses spécificités, ses réalités. Le milieu géographique dans lequel vivent les jeunes est pour nous un espace de connaissances et de richesses.

Il s'agit de montrer d'une part, la richesse culturelle et environnementale de Vic-Fezensac et de ses environs.

Le CLAC, basé au collège, est situé à quelques dizaines de mètres du centre ville.

Sa proximité de centre ville facilite les déplacements pour diverses activités et sorties en groupe (cinéma, médiathèque, structures sportives, animations en ville).

Le bâtiment du collège propose une salle d'activité (le foyer) mais aussi des salles spécifiques comme la salle audio, qui reste ponctuellement à notre disposition pour certaines activités. Les espaces sont suffisamment vastes pour accueillir le public de la meilleure des façons.

La cour du collège permet toute proposition d'activité extérieure. Le CLAC bénéficie aussi de la proximité d'un gymnase et d'un terrain synthétique multisports.

Les jeunes peuvent donc évoluer en toute sécurité dans un milieu naturel avec une proximité d'équipements pour la pratique des activités physiques et sportives.

LES LOCAUX

Le CLAC dispose de :

- **Une salle d'activités (Foyer). Nous pouvons bénéficier de l'aménagement de cette salle, possédant des coins d'activités adaptés aux envies des jeunes.**
- **Des locaux sanitaires accessibles de l'intérieur.**
- **Une douche.**
- **Une infirmerie.**
- **Une cour extérieure.**
- **Une salle audiovisuelle équipée de matériel audio et vidéo.**
- **Des installations sportives extérieures proches du foyer**

2/ Objectifs généraux de la structure

De par nos missions nous construisons une relation dans la durée avec les familles et les jeunes fréquentant la structure, ce travail commence sur les autres structures enfance jeunesse des plus jeunes afin de mettre en place une continuité dans le développement des jeunes du territoire. C'est bien évidemment un atout en terme d'animation. Cette volonté de lien relationnel avec le public et son entourage est source de stabilité et permet d'organiser un travail dans le temps à plus ou moins long terme.

Notre travail permet de donner une image plus juste des métiers de l'animation, une reconnaissance sociale, une perception par les familles de notre réel rôle de partenaire à la construction et l'épanouissement du jeune.

LE JEUNE ET LA COLLECTIVITE

La collectivité doit être faite pour le jeune, et non pas le contraire. Le jeune contribue directement à son environnement direct (participation à l'établissement des règles de vie, des programmes d'activités...).

Dans l'ensemble de nos temps d'accueil, il faut prendre en considération chaque jeune comme un individu à part entière, car pour nous la notion de groupe est utilisée comme un moyen d'animation et non comme une référence identitaire. Chaque individu est différent et nos agissements doivent toujours être adaptés à tous.

RESPECT

Pour intégrer la collectivité et s'y sentir bien, le jeune doit faire adopter une position de respect de l'autre, comme de soi-même, en développant le partage, la tolérance, ou encore l'écoute. Il progresse à travers cette forme de vie collective.

Chaque jeune est un être singulier défini par ses différences et son vécu.

Le respect et cette singularité est un souci permanent de notre structure, toute forme d'exclusion doit être combattue en tenant compte des différences d'âges et de sexes, mais aussi des origines sociales de chaque individu : chacun a sa propre histoire marquée par sa vie familiale, son milieu de vie, sa culture, ses expériences.

PROPOSER

Aux jeunes des animations, des initiations, des découvertes, la détente, le jeu, le repos par une organisation réactive, dynamique et cohérente.

GARANTIR

La sécurité, l'hygiène, l'attention chaleureuse, l'écoute active, par une disponibilité réelle des adultes.

Ces derniers objectifs sont adoptés par le CLAC tout au long de l'année, le présent projet consiste en outre à développer un peu plus en détails d'autres objectifs et axes pédagogiques qui seront caractéristiques de la période plus précisément. En effet certains axes seront priorisés et d'autres même rajoutés pour coller au mieux aux thèmes et aux publics présents durant cette période, Ces axes ont été travaillés en réunion de préparation avec l'équipe d'animation.

3/ Axes pédagogiques de la structure

LES REGLES DE VIE

Développer chez le jeune la construction, la mise en place, l'appropriation et l'importance des règles (sportives, de jeux de cartes, de vie en collectivité, dans la rue etc...)

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Permettre au jeune d'approfondir la connaissance, le respect de son environnement naturel immédiat afin de se l'approprier (pelouses, arbres, massifs, jardin péda...)

DROITS ET DEVOIRS DU JEUNE

Développer chez le jeune le respect de ses droits et devoirs, favoriser son expression en établissant ensemble des règles de vie.

CONVIVIALITE

Tout en respectant l'individu, développer chez le jeune le sentiment d'appartenance au groupe, à la communauté, à la collectivité. (travail en commun, de l'origine à la réalisation, sur des actions festives, développement de projet, démarches administratives collectives).

DEVELOPPER ET PRENDRE EN COMPTE L'ESTIME DE SOI DU JEUNE

Il sera primordial d'accorder une écoute permanente et attentive à chaque jeune. Celle-ci devra s'accompagner d'actes bienveillants, rassurants et positifs permettant d'instaurer une relation de confiance entre jeunes et animateurs.

Un dialogue permanent avec le jeune permettra de coller au plus près à ses envies, ses besoins et l'aidera ainsi à se sentir bien dans le collectif. Cela lui permettra de s'épanouir et d'affirmer sa propre personnalité.

On pourra agir dans ce sens par la proposition de jeux collectifs, d'un aménagement d'espaces d'expression personnelle (ou collectif) ou encore par de simples discours valorisant des personnes qui l'entourent.

INTEGRER ET ACCEPTER LE HANDICAP ET LES DIFFERENCES

L'équipe d'animation devra être en capacité de pouvoir sensibiliser et aborder les notions de handicap divers avec les jeunes, les parents et au sein même de l'équipe. Cela pourra consister en une simple adaptation de comportements de langage pour utiliser des mots simples et clairs (sous forme ludique même si possible), mais aussi éviter toute forme de distinction entre les jeunes. Il est important que chaque individu se sente considéré de la même manière quelles que soient ses différences. Une qualité d'écoute de tous les instants permettra de prendre en compte la singularité de chacun.

Le choix dans les activités, leurs diversités (coopération, entraide...), leurs cohérences seront des choses importantes à mettre en place afin de ne jamais laisser personne de côté et ainsi intégrer des bons réflexes amenant vers le vivre ensemble.

Cette même attitude devra être mise en œuvre si des cas de jeunes isolés (bouc émissaire, agressions verbales ou physiques...) apparaissent quelque soit le moment.

DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES JEUNES

Le jeune sera au cœur du déroulement de la journée en encourageant tout comportement participatif de sa part. Il est tout d'abord le premier décideur de ce qui sera mis en place sur la structure (programme d'activité, aménagement de l'espace, développement de projet) mais aussi établir la plupart des tâches quotidiennes qui le concernent directement (ranger les jeux, nettoyer le lieu du goûter ou des activités manuelles...)

D'autre part une attention particulière est portée sur les coopérations possibles entre les jeunes. En effet que ce soit au niveau des tâches de la vie quotidienne, des jeux ou des démarches de projet, nous voulons valoriser les situations d'entraide, de coopération, de sacrifices et de partage.

L'animateur aidera le jeune en lui laissant le droit à l'erreur et à la prise de risque tout au long de ses expériences, pour réduire l'assistanat et le « faire à la place de ». Il devra doser son aide et adapter sa posture pédagogique, pour montrer comment réparer une erreur nécessaire à l'apprentissage.

ENCOURAGER LA COOPERATION ENTRE LES PUBLICS

Toutes les activités ont la volonté d'être communes à tous les jeunes. Il est nécessaire de mettre en place quelques adaptations parfois étant donné les fortes différences entre un jeune de 11ans et un de 15ans. Cela nous permet de créer des liens plus étroits entre les jeunes des différentes classes mais aussi de développer une dynamique de groupe.

La communication entre animateurs (cas particuliers, problèmes, organisations, mise en place d'activités...), entre jeunes (jeux collectifs, entraide dans les temps d'activités, jeux coopératifs, langage correct...) et même entre jeunes et animateurs (échanges de rôles, présentation de la journée, du thème ou de l'activité, participation au programme...) sont des choses sur lesquelles s'appuyer pour consolider le respect et la confiance entre les différents acteurs de la structure.

4/ Le Fonctionnement de la structure

PRINCIPES

Notre but n'est pas d'occuper les jeunes.

Les activités proposées doivent être variées, rythmées et préparées. L'équipe d'animation intervient au mieux pour faire participer chaque jeune en fonction de son besoin supposé et de sa volonté.

Toutes nos activités sont pensées afin de favoriser la notion de plaisir, d'enrichissement, d'initiation et de développement personnel des jeunes accueillis.

Les propositions faites aux jeunes doivent produire un intérêt suffisamment fort pour qu'ils puissent se les approprier et les faire évoluer s'ils le veulent.

Toutes les activités n'ont pas besoin d'être proposées par l'équipe d'animation. En effet, les jeunes ont besoin de temps personnel pour discuter, rêver, s'organiser entre eux, développer leurs liens sociaux. C'est pour cette raison que des temps libres et des espaces identifiés (coin canapés, revues diverses, enceinte audio, babyfoot et billard, table de ping pong...) leurs sont proposés en libre service.

Nous souhaitons favoriser les prises d'initiatives et de responsabilité de chaque jeune ou groupe de jeunes. L'équipe d'animation doit savoir s'effacer et parfois se contenter d'être régulateur, un conseiller technique, être disponible sur les lieux afin de garantir une présence rassurante. Grâce à cela émergent des projets qui sont au plus près des envies et des besoins des jeunes.

Notre action se situe également dans une mission d'apprentissage permettant aux jeunes la découverte de différentes notions de :

- **créativité (découverte et réalisation de choses nouvelles avec les autres et les adultes),**
- **gestion de son propre temps de loisirs,**
- **partage de ses propres centres d'intérêts en collectif,**
- **découverte de son environnement géographique,**
- **respect d'autrui,**
- **respect des règles fixées par tous.**

La mise en place de ce type de fonctionnement est encore plus exigeante, car il ne faut pas tomber ni dans le laxisme facile, ni dans le marathon d'activités proposées.

PROGRAMMATION

Les journées sont construites selon une double proposition : les activités proposées dans le planning d'activités et, les activités libres et spontanées.

Dans le même esprit la programmation est effectuée suivant un calendrier qui prend en compte :

- **Les rythmes de l'année scolaire (être vigilant à ne pas trop solliciter les enfants)**
- **Les saisons, météo (fatigue)**

- **Les propositions locales et nationales (pentecôte, Tempo Latino, fête de la musique etc.)**

Les séquences d'animations respectent plusieurs formats :

- **Temps d'activités très courts 1/2 heure, 1 à 2 heures**
- **Temps d'activités courts 1/2 journée, 1 journée pour les sorties**
- **Temps d'activités longs cycles sur 1 semaine / 1 mois (projets particuliers, intervenants extérieurs, partenaires)**

ACTIVITES SPONTANEEES

Elles sont à l'initiative des jeunes, elles sont des temps plus calmes ou le jeune se retrouve seul ou par petits groupes.

- **Jeux de cartes**
- **Jeux de sociétés**
- **Jeux de balles et ballons**
- **Ping pong**
- **Ecoute de musique, lecture**

ACTIVITES PROPOSEES (non exhaustives)

Elles permettent au jeune de développer sa créativité, son imagination, et de découvrir différentes matières ainsi que différentes sortes de pratiques.

- **Activités physiques (grands jeux, tournois, jeux de ballons, ping-pong, baignade, piscine et base de loisirs...)**
- **Activités manuelles (ateliers constructions, activités scientifiques, activités écologiques)**
- **Activités autour de l'alimentation (ateliers pâtisserie, goûter, découverte de saveurs, élaboration de menu...)**
- **Activités culturelles et d'expression (dessin, peinture, fresques, multimédia, prise de vue, films, création de spectacles, déplacements spectacles ou cinéma, expositions, visites patrimoine ou monuments régionaux...)**
- **Activités nature et environnement (jardin pédagogique, nichoirs à oiseaux, prises d'empreintes, nettoyage...)**
- **Activités intergénérationnelles (partenariats avec le RAMA, l'accueil de loisirs, le centre social et ses activités adultes et les associations vicoises) ayant pour but de favoriser les rencontres entre différentes tranches d'âge et créé du lien social.**

LES MODALITES D'EVALUATION

1 / QUANTITATIF

- **Nombre de jeunes touché par tel ou tel sujet ou cycle d'animation / perspectives**
- **Validation ou non des programmes, modifications et ajustements**

2 / COMPARATIF

- **Statistiques de fréquentation**
- **Ventilation par âges et sexes**
- **Provenance par communes**
- **Quotient familial CAF (induit sur le tarif journalier)**

3 / QUALITATIF

- **Questionnaires et enquêtes qualités**
- **Recueils des souhaits sous formes de documents écrits par les jeunes**
- **Réunion bilan**
- **Film sur certaines périodes**

ENGADREMENT

L'équipe d'animation est composée d'une équipe de salariés permanents, comprenant un directeur et un animateur diplômé qui veillent au bon fonctionnement des activités.

Cette équipe assure :

- **L'information, la relation avec les parents :**

Pour favoriser les relations avec les parents, le rôle de l'équipe d'animation est primordial.

Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit constant :

- **Les parents doivent pouvoir bénéficier d'une information régulière.**
- **Les parents doivent être informés des animations de la structure (panneaux, programmes, mails)**
- **Les parents doivent pouvoir connaître les locaux fréquentés par leurs enfants**
 - La mise en place des activités.**
 - La bonne marche aux respects des règles de sécurité et d'hygiène.**

Le personnel du CLAC, doit être acteur et conscient du projet de la structure. Il doit être force de proposition et d'impulsion et donc gage de réussite d'un service public inscrivant son action dans la durée.

Le travail en groupe de l'équipe, c'est permettre de :

- **travailler dans le sens du projet pédagogique**
- **transmettre des informations pour le bon fonctionnement du centre,**
- **se répartir les tâches**
- **préparer et organiser ensemble des animations et des activités**
- **réguler et corriger les missions de chacun**
- **s'encourager et se soutenir dans les moments difficiles,**
- **régler en dehors de la présence des jeunes les conflits et les malentendus,**
- **Avoir des temps de convivialités (pause café, moments d'échanges, réunions bilan, soirées animées à l'extérieur...)**

Nous inscrivons notre pratique dans le respect des normes DDCSPP des accueils collectifs de mineurs.

JOURNEE TYPE

Cette journée type se découpe en trois grandes parties :

- **Le temps d'accueil et de départ : information et liaison avec les parents si ceux-ci se déplacent.**
- **Les temps d'activités : activités favorisant une implication physique, créative et imaginative du jeune.**
- **Le temps goûter : moment de regroupement (frère, sœur...) d'échange d'impression sur les diverses activités de la journée, moment de convivialité entre tous.**

Accueil des jeunes à partir de 13h en accueil

- **Intégration progressive des jeunes grâce à diverses animations libres**
- **13h30-14h : Temps d'expression « tempo choco » (Comment ça va ? Avancement des projets et point sur le programme de l'après-midi)**

- **14h-15h30 (voire 16h) jeux ou activité menée**
- **16h-16h30 temps libre**
- **16h30 Petite collation**
- **17h00 à 18h45 départ échelonné des jeunes**
- **19h Fermeture de la structure**